

## Rapport de recherche-action

*Démarche pour l'engagement des femmes immigrées – DEFI*

Décembre 2022

### Table des matières

.....	1
Table des matières .....	1
Introduction.....	2
1. Une problématique et une démarche partagée avec les femmes.....	6
2. Présentation de Grigny : Terrain de la recherche-action.....	9
3. Dispositifs d'accompagnement et de participation à Grigny .....	11
4. Du parvis aux Mamas de Grigny : un processus co-construit .....	14
5. Les Mamas de Grigny : un processus de la mutualisation des initiatives individuelles .	17
6. Les impacts de la recherche-action sur le développement des capacités des femmes .	21
7. Les Mamas de Grigny une visibilité et une reconnaissance sociale et politique .....	24
8. Processus d'accompagnement de l'informel au formel : vers une ébauche de modélisation.....	26
Conclusion .....	33
Bibliographie.....	34

### ***Cette recherche-action a été réalisée***

*Sous la coordination de Samba Yatera (Directeur des opérations France & Europe au Grdr)*

*Avec les contributions de Jonathan Stebig, Roberta Bocca, Ibrahima Diabakhaté*

*Et l'appui de Camille Duthout, Cécile Raoul, et Iasmina Suteu*

## Introduction

L'insertion socio-économique des migrantes est devenue un sujet central à cause d'une féminisation accrue de l'immigration ces dernières années. En effet on observe une augmentation significative de leur nombre sur le sol français. Depuis 2008, les femmes sont majoritaires (rapport d'étude Ministère des droits des femmes 2014, Noblecourt Olivier). Cette situation a conduit les acteurs institutionnels et associatifs à s'interroger sur le rôle et la place des femmes dans les politiques publiques d'accueil et d'intégration des migrants en France. Dans ce rapport d'étude du Ministère du droit des femmes, le Groupe de travail fait le constat que *« que la vie professionnelle, l'accès aux droits et la participation à la vie publique toujours plus difficiles pour les femmes sont encore plus difficiles pour les femmes immigrées »*. Des préconisations sont proposées pour faciliter l'employabilité des femmes, améliorer leur accès aux droits et lutter contre les discriminations cumulées (origine et genre).

Cependant, sept ans plus tard, malgré le volontarisme des pouvoirs publics et des progrès réalisés dans certains domaines (émergence de femmes leaders dans la sphère publique, engagements associatifs sur la médiation, le vivre ensemble), la question de l'intégration des femmes reste encore un sujet prégnant en Europe. Dans son plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion pour la période 2021-2027, la Commission européenne préconise un *« soutien ciblé et taillé sur mesure »*, qui tient compte des caractéristiques individuelles susceptibles de représenter des défis spécifiques pour les personnes issues de l'immigration, telles que le genre ou l'origine religieuse.

Elle souligne aussi que la réussite de l'intégration et de l'inclusion repose à la fois sur une prise en charge rapide et sur un engagement à long terme. L'intégration effective des migrants dans la société d'accueil constitue un défi majeur (Guerini, 2008), elle nécessite une vision sur le long terme, une approche territorialisée et une prise en compte du public visé dans sa diversité en lien avec les politiques publiques, les collectivités territoriale et la société civile.

En France une étude récente du REM (Réseau Européen des migrations) en 2021 intitulée : *« L'intégration des femmes migrantes en France politiques et mesures »* analyse comment les migrantes sont prises spécifiquement en compte par les politiques publiques d'intégration. Des mesures spécifiques sont prises comme *« le développement de lien avec les collectivités territoriales pour la garde d'enfant pour faciliter la recherche d'emploi, le parcours de formation vers l'emploi dans les secteurs en tension, la lutte contre les stéréotypes, l'égalité*

*homme/femmes* ». Effectivement les nouvelles orientations politiques sur l'intégration se traduisant entre autres par la mise en place de dispositifs financiers pour le soutien des actions en direction des primo-arrivantes.

La problématique de l'intégration des femmes est complexe et ne peut être perçue uniquement par une approche assez déterministe des politiques publiques en direction d'un public qui serait homogène. La question des interactions entre action publique et parcours de vie des migrants est l'objet d'une production scientifique en sciences sociales ((Tripier, 2004). Toutefois, il faut éviter de considérer les femmes immigrées subsahariennes et maghrébines comme une catégorie homogène construite sur des critères d'origine, de sexe et de couleur niant la complexité de leurs identités, de leurs projets et trajectoires migratoires. Cette notion de projet et de trajectoire migratoire nous semble importante dans le parcours d'insertion professionnelle des migrantes, car elle a des incidences sur leurs capacités de résilience pour faire face aux problématiques sociales et économiques auxquelles elles sont confrontées. Dans son ouvrage « *Le bas de l'échelle* », Sabah Chaid<sup>1</sup> démontre que la question de l'insertion socioprofessionnelle des femmes immigrées n'allait pas de soi jusqu'à une période récente, du point de vue de la recherche, des instances en charge de l'intégration et des politiques publiques puisque ces recherches ont souvent été menées sous le prisme d'explications culturalistes, plutôt que d'aborder sous un angle socio-économique.

Les principaux obstacles à l'intégration professionnelle des migrants ont été identifiés par les acteurs institutionnels et associatifs : OCDE, la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité - DIAN, le Réseau européen des migrations, des associations de terrain comme le Grdr.

Les mêmes types de frein (non maîtrise de la langue, déqualification sociale, discriminations, logement, statut administratif) sont répertoriés, cependant il existe des différences dans la façon et les moyens des états européens de traiter ces sujets. Ne perdons pas de vue que les freins périphériques (langue, statut administratif, logement, discriminations, employabilité) apparaissent comme des éléments majeurs dans le parcours d'insertion socio-économique des femmes en France. De plus en plus d'acteurs associatifs et institutionnels notamment dans certains territoires de la politique de la ville développent une approche pluri-acteurs pour

---

<sup>1</sup> : Chaïb, Sabah. « Femmes immigrées et emploi : le bas de l'échelle pour propriété ? », Pierre Cours-Salies éd., *Le bas de l'échelle. La construction sociale des situations subalternes*. Érès, 2006, pp. 146-165.

décloisonner les guichets et réduire les obstacles périphériques à l'accès aux droits et à l'employabilité des migrants.

Parallèlement, on assiste à une évolution des pouvoirs publics dans leur approche de cette problématique. Ces derniers ont réalisé que la problématique de l'intégration se traite dans les territoires en lien avec les collectivités locales qui sont de plus en plus concernées par la question de l'accueil et des enjeux de l'insertion des migrants dans leurs communes. En 2018 une association de villes accueillantes l'ANVITA (Association nationale des villes et territoires accueillants) est créée, elle compte aujourd'hui environ 70 collectivités territoriales et groupements membre. Cette association propose une stratégie de plaidoyer pour un accueil digne dans les territoires et une meilleure participation des collectivités territoriales aux politiques nationales sur l'accueil.

Au-delà du contexte institutionnel national, nous constatons à travers nos expériences que chaque collectivité à sa propre manière d'analyser les enjeux liés à la présence de population allogène sur son territoire et de proposer des axes d'intervention pour y répondre en lien avec des acteurs travaillant sur le champ de l'intégration. Cette approche se traduit à Grigny par un partenariat avec la mairie pour travailler sur la problématique de l'accès aux droits et de l'insertion sociale et économique des femmes immigrées. A travers cette thématique globale, la municipalité souhaitait accorder une attention particulière à la situation du quartier de la gare de Grigny-Centre, où se développent de nombreuses activités informelles.

Sur le parvis de la gare des femmes vendent du maïs, des brochettes, des boissons. Ces commerces considérés comme illégaux provoquaient des interventions de la police et constituaient une source de désagréments auprès des voyageurs et des riverains mettant ainsi à mal le vivre ensemble.

A la suite d'un premier état des lieux sur la situation des femmes et des échanges sur le diagnostic social effectué par les services de la mairie, le Grdr s'est interrogé sur la nature de la vulnérabilité de ce public habitant dans les quartiers prioritaires de Grigny pour qui le commerce informel à la gare serait la seule opportunité pour ne pas sombrer dans une pauvreté extrême.

Cette vulnérabilité des femmes est liée à un manque de ressources dans un contexte spécifique qui les expose à des risques et les impactent négativement dans leur parcours d'insertion

socio-économique. Ces femmes vivent dans la commune de Grigny, considérée comme la plus pauvre de France où plus de 45% vivent en-dessous du seuil de pauvreté<sup>2</sup>.

Ce contexte social et économique a conduit le Grdr, après des échanges avec la Mairie, les partenaires locaux et les femmes à solliciter un financement et un accompagnement de la Fondation Paris Habitat pour mener une recherche-action qui permettrait d'améliorer la situation des femmes. Notre objectif étant de promouvoir une démarche où les femmes ne seraient pas uniquement objet de politique publique et bénéficiaires passives mais motrices des actions mises en place. Il s'agissait aussi à travers ce projet d'enclencher un processus de construction collective des activités, impliquant les « bénéficiaires » dans une démarche collaborative et participative.

---

<sup>2</sup> : Rapport sur les inégalités en France, Edition 2021, Observatoire des inégalités

## 1. Une problématique et une démarche partagée avec les femmes

La question de l'accès aux droits et de l'employabilité n'est pas vécue de la même façon par toutes les catégories sociales. Les groupes vulnérables particulièrement les femmes migrantes vivant dans les territoires Politique de la ville ont du mal à élargir le champ du possible et à dépasser l'autolimitation liée au genre, à leur situation économique, à leur assignation territoriale et professionnelle, aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants. Dans les quartiers les plus paupérisés et ségrégués, les rapports sociaux de sexe connaissent des transformations défavorables aux droits des femmes, cette situation est moins liée à la « culture » des migrants qu'au délabrement croissant de des espaces urbains.

Cette vulnérabilité est aggravée par les freins périphériques, par le non recours aux droits et par un manque d'estime de soi. Cette vulnérabilité des femmes n'empêche pas certaines d'entre elles de s'activer pour essayer de surmonter les obstacles sociaux et administratifs à leur autonomisation. C'est le cas des femmes qui sont partie prenante du projet de recherche-action financé par la Fondation Paris Habitat.

Issues de l'immigration africaine subsaharienne (Mali, Congo, Sénégal, Guinée), ces femmes sont âgées entre 30 et 65 ans. Elles habitent dans des quartiers prioritaires de la commune de Grigny avec des enfants en majorité mineurs et scolarisés dans le secteur. Bien que vivant en France depuis de nombreuses années, leur situation sociale et économique est extrêmement précaire.

Certains freins périphériques (langue, discriminations, papiers, niveau de qualification) limitent leur possibilité d'accéder à un emploi en passant par le marché classique du travail. A titre d'exemples, deux femmes seulement ont un emploi à temps partiel dans des postes sous-qualifiés et avec des horaires décalés ; trois d'entre elles ont déposé des dossiers MDPH pour la reconnaissance de leur handicap ; la plupart ne bénéficie pas de soutien financier et de suivi social, même si elles pourraient toutes y prétendre.

L'isolement social qu'elles vivent dérive aussi de leur situation familiale et locative. Certaines d'entre elles, ayant la charge d'un foyer monoparental, sont contraintes d'habiter dans des logements indignes ou surpeuplés. Ces conditions de vie affaiblissent l'estime de soi et fragilisent aussi la situation sociale de leurs enfants, dont elles craignent la déscolarisation et le recrutement par des réseaux illégaux. La vente informelle de nourriture devient ainsi bien souvent le seul moyen de survie. Les conditions dans lesquelles se déroule leur activité place ces

femmes dans des situations dangereuses. En proie aux conditions météorologiques extérieures et à l'obligation de rester debout plusieurs heures durant, elles partagent leur espace de vente avec d'autres vendeurs de produits de contrebande, sur un territoire contrôlé par des groupes de trafiquants.

Face à cette situation notre première démarche a été de rencontrer les femmes sur le parvis de la gare pour aborder avec elles sur les raisons de leur présence sur le parvis et sur les risques liés aux commerces informels.

Les raisons invoquées par les femmes pour expliquer leur présence se résume en trois mots : sentiment d'inutilité sociale, nécessité de survie, besoin de liens sociaux. La deuxième étape a été d'étudier les autres alternatives qui pourraient émerger avec le soutien de la Mairie et l'accompagnement du Grdr, à condition qu'elles soient au cœur des initiatives impulsées.

Cette première phase a été importante car elle a permis d'instaurer un dialogue direct avec les femmes. Certes le diagnostic social effectué par la Mairie nous renseignait sur les caractéristiques socio-économiques des femmes sur l'impact négatif de leurs activités sur le vivre ensemble et sur leur santé. Néanmoins, le dialogue direct a permis de cerner les situations personnelles de ces femmes, d'analyser avec elles leurs besoins et attentes à travers la constitution d'un groupe de parole et des entretiens individuels.

Cette approche a contribué à appréhender la complexité des situations des femmes et à ne pas perdre de vue les projets et trajectoires migratoires qui ont des incidences sur les stratégies individuelles et collectives pour la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus et sur les relations partenariales. C'est dans ce contexte qu'un groupe de femmes a manifesté, dès les premières rencontres, son envie de s'engager dans un projet commun qui n'est pas uniquement surdéterminé par des attentes économiques et professionnelles.

L'isolement vécu par certaines d'entre elles a été le déclencheur d'une démarche collective qui transcende les différences culturelles et religieuses. Cette phase a été importante dans l'enclenchement du processus qui aboutit à la création d'un premier noyau de femmes. Ce noyau s'est renforcé en contactant d'autres femmes et en faisant en sorte que la quasi-totalité du groupe participe de façon constante et active à chaque rencontre.

Ce nouvel espace favorise la circulation de la parole pour trouver des points communs et verbaliser leurs attentes. Trois points majeurs ont été pointés par les femmes :

- comment mieux s'organiser pour développer des activités génératrices de revenus,

- comment bénéficier d'un accompagnement pour sortir de l'informel et accéder aux dispositifs sociaux,
- comment s'émanciper des préjugés négatifs et des assignations politiques sociales et économiques renforcent leur isolement social.

Pour répondre à ces enjeux, un groupe d'une dizaine de femmes a décidé, avec l'appui du Grdr et de la mairie, d'organiser des rencontres hebdomadaires, pour réfléchir sur la démarche à suivre pour sortir de la précarité dans laquelle elles se trouvent.

Les échanges ont conduit à affiner les besoins et les attentes des femmes et à sérier les modes d'actions permettant de renforcer leurs capacités des pour développer des activités génératrices de revenus. Il s'agissait d'enclencher un processus pour s'affranchir du commerce informel et d'en tirer des enseignements qui pourraient être valorisés par d'autres territoires ayant un public similaire. L'objectif central de la Mairie étant de trouver une alternative à la vente informelle sur le parvis de la gare.

Cependant un partenariat tripartite (Mairie, Femmes, GRDR) venait de naître pour porter cette recherche-action avec comme objectif un changement durable des pratiques des acteurs politiques et sociaux à l'égard des femmes immigrées en situation de précarité, une amélioration de la situation socio-économique des femmes, une implication forte des femmes dans leur projet de vie et dans l'espace public.

Nos interactions avec les femmes ont révélé leur volonté de s'engager dans la vie de la commune pour cheminer vers une réelle insertion sociale et économique à Grigny en développant une activité collective. Il ne faut cependant pas occulter le contexte politique et économique de la ville de Grigny, en comme nous le souligne un de nos interlocuteur, Directeur Général Adjoint des services, le principe de réalité oblige « *à adapter les outils et les modes de faire sur la réalité des problématiques du territoire* » Il insistera sur le fait que : « *la question de l'insertion sur le territoire de Grigny, au regard de ses difficultés, de son contexte, ne se traite pas de la même manière que sur un autre territoire* ».

Ces remarques pertinentes des acteurs clefs du territoire incitent à mieux appréhender les principales caractéristiques de la ville de Grigny pour mieux situer les enjeux soulevés par les femmes dans leur environnement social, économique et politique et apprécier les dispositifs existants dans cette ville.

## 2. Présentation de Grigny : Terrain de la recherche-action

Il existe de nombreuses représentations négatives associées à la ville de Grigny qui accentuent les discriminations de ses habitants et occultent les différentes initiatives impulsées par les associations, la société civile et le volontarisme d'une municipalité. Nos interlocuteurs associatifs et institutionnels aiment rappeler que Grigny, ville de 29 000 habitants est une cité monde avec 85 nationalités.

Mais c'est aussi une ville où le taux de pauvreté est très important. En effet, selon le rapport de l'observatoire des inégalités publié en 2021, Grigny est la ville où le taux de pauvreté est supérieur à 45%. Endettée et disposant de ressources limitées, la ville n'arrive plus à faire face à ses obligations financières. De 1,9 million d'euros en 2006, le déficit est passé à 9,8 millions en 2008 et 15,5 millions en 2009, soit un tiers du budget communal. Cette situation oblige l'Etat à intervenir à travers plusieurs leviers. La loi du 21 février 2014 de Programmation de la ville et de la Cohésion Urbaine a initié une refondation de la politique de la ville, en redéfinissant les critères des quartiers prioritaires. Dorénavant, l'identification des nouveaux quartiers prioritaires se base sur le critère unique de la pauvreté, en se focalisant sur les lieux où se concentrent des populations ayant des ressources inférieures à 60 % du revenu médian de référence.

De plus, la commune instaure un contrat urbain global intégrant le contrat de ville à l'échelle intercommunale. Deux quartiers sont identifiés pour bénéficier de cet accompagnement exceptionnel, il s'agit de la Grande Borne et de Grigny 2.

- **La Grande Borne :**

Il s'agit d'un vaste quartier d'habitat social de 3 685 logements (dont 206 individuels) qui a été édifié par l'architecte Émile Aillaud sur les communes de Grigny et Viry-Châtillon, entre 1967 et 1971. À l'origine le projet a été pensé pour reloger les habitants du 13ème arrondissement de Paris en pleine transformation dans le cadre de la résorption des bidonvilles. En 2010, l'INSEE dénombre une population de 16369 habitants à la Grande Borne.

Les estimations démographiques en 2015, révèlent des écarts entre les hommes et les femmes. Le taux d'insertion professionnelle des femmes résidant à la Grande Borne est notamment

moins important que celui des hommes. Elles sont en effet seulement 45,4% à être en activité contre près de 51,0%.

Taux d'emploi	48,0%
Taux d'emploi des femmes	45,4%
Taux d'emploi des hommes	51,0%

Le nombre de femmes occupant des emplois précaires est quant à lui estimé à 20,4%.

Elles sont par ailleurs près de 48,0% à ne pas avoir de diplômes.

Part de la population sans diplôme	48,5%
Part des femmes sans diplôme	48,0%
Part des étrangers sans diplôme	62,0%

- **Grigny 2 :**

Grigny 2 est composé des quartiers des Sablons, Surcouf et des Tuileries. Avec 5000 logements rapportés, ce quartier constitue la deuxième plus grosse copropriété d'Europe. Les deux quartiers sont traversés par plusieurs problématiques socioéconomiques :

- Fort indice de familles monoparentales ;
- Population très jeune et peu formée (63% des jeunes ont un niveau inférieur au bac).

En 2013, Grigny 2 compte 13 198 habitants. Les femmes semblent plus touchées par la précarité que les hommes. En 2015, 20,0% de femmes insérées professionnellement occupent des emplois précaires. La part d'actifs est également plus importante chez les hommes que chez les femmes :

Taux d'emploi à Grigny 2 en 2015	51,9 %
Taux d'emploi des femmes	40,7 %
Taux d'emploi des hommes	62,7%

### 3. Dispositifs d'accompagnement et de participation à Grigny

Dans les entretiens réalisés auprès des professionnels, des politiques et des acteurs associatifs, la question de l'accès aux droits est certes soulevée. Cependant, il semblerait que l'enjeu serait la lutte contre le non-recours aux droits par des personnes qui sont dans l'incapacité ou l'ignorance de la démarche à suivre pour faire valoir leurs droits dans un contexte de dématérialisation de plus en plus poussés des services publics dans un territoire où 66% de la population vivaient principalement des aides sociales.

De ce fait, de nombreux acteurs préconisent de renforcer la démarche « *d'aller vers* ». Cette notion ne signifie pas seulement aller rencontrer les usagers, il s'agit aussi de comprendre les difficultés auxquels ils sont confrontés pour trouver avec eux les solutions. La mobilisation des habitants dans des zones avec une grande précarité sociale et économique n'est pas une chose facile.

La ville de Grigny dispose de plusieurs dispositifs visant à encourager la prise d'initiatives.

- **Le Tremplin Citoyen**

Le Tremplin Citoyen est un dispositif proposé par le Conseil départemental de l'Essonne. Pour en bénéficier, il faut avoir entre 17 et 25 ans. Ce nouveau dispositif remplace « *la Carte Jeune* », une carte nominative visant à favoriser l'accès aux loisirs et à la culture.

À travers le Tremplin Citoyen, le Département entend accompagner les jeunes dans leur épanouissement et leurs projets, en plaçant la participation au cœur de cet outil. Ce dispositif se matérialise par une aide à hauteur de 400 € en échange d'un engagement citoyen de quarante heures auprès d'associations ou de structures de la ville. A Grigny, les structures concernées sont principalement celles de la Petite Enfance. Les critères de recevabilité pour bénéficier du dispositif, sont les suivants :

- être âgé de 17 à 25 ans révolus ;
- être domicilié en Essonne depuis au moins 1 an ;
- avoir un compte bancaire ou postal à son nom ;
- présenter un projet d'autonomie en lien avec les études, le logement, la mobilité ou la santé.

Le Département a par ailleurs mis à en place une plateforme d'offres de missions de bénévolat, rassemblant les besoins en bénévoles des associations et structures partenaires locales (campagnes d'appels à projets sur des thématiques citoyennes, etc.). La plateforme est directement accessible sur le site du Conseil départemental. Les jeunes peuvent être accompagnés par des structures relais comme le PIJ (Point Information Jeunesse) ou les Maisons de quartiers, pour accéder aux offres. Dans le cadre de ce dispositif, le Département récompense chaque année trois projets et actions citoyennes portées par les jeunes, à travers le « *Prix Citoyen* ». La cérémonie valorise plus particulièrement les projets portant sur les thèmes suivants :

- le harcèlement scolaire ;
- la santé ;
- le numérique.

Concernant la dimension accompagnatrice des dispositifs, le Département finance différents volets :

- **Les études et la formation** : le volet aide financière du Tremplin citoyen permet de financer les frais d'inscription auprès d'établissements d'enseignement supérieur, de centres d'apprentissage, de formations qualifiantes ainsi que les fournitures spécifiques nécessaires à la scolarité et/ou à la formation, le matériel et les équipements pédagogiques nécessaires pour la scolarité au lycée.
- **La santé** : Le Tremplin citoyen participe également au financement du coût de la protection sociale étudiante de base et/ou complémentaire ou des frais de santé non remboursés ou peu remboursés par les organismes de protection sociale.
- **La mobilité** : Il participe également au financement du permis de conduire ou d'une partie du forfait Pass Navigo.
- **Le logement** : Des aides liées au logement permettent le financement des frais liés à l'emménagement et à l'installation dans un premier logement autonome (caution, achat de mobilier et électroménager, ouverture des compteurs électriques...)

- **La Maison des associations**

C'est un service mis à disposition par la commune, accompagne la majorité des démarches associatives locales et remplit différentes fonctions :

- Aide aux démarches
- Aide aux développements de projets associatifs
- Conseil et aide à la création d'une association
- Inscription sur le listing de la ville (toute association créée doit impérativement se faire connaître du service)
- Modalité et fonctionnement associatif
- Domiciliation associative
- Location des salles familiales.

L'espace dédié à la Maison des associations (matériels informatique, etc.) vise à permettre un meilleur suivi des acteurs associatifs, notamment les acteurs qui sont moins formés aux démarches administratives et les « *Junior associations* » qui souffrent d'un manque de visibilité sur le territoire. Selon la directrice de la Maison des Associations, cette catégorie d'association est présente sur le territoire mais difficilement mesurable. Ce label créé par les pouvoirs publics dans la fin des années 90, présente pourtant de nombreux avantages, pour les jeunes âgés de moins de dix-huit ans

La ville de Grigny compte 200 associations connues de la Maison des Associations, avec une forte concentration d'associations réparties sur le quartier de la Grande Borne. À l'inverse, on retrouve moins d'associations domiciliées dans le quartier de Grigny 2.

Dans les faits l'annuaire des associations de loi 1901 répertorie près de 1 069 associations à Grigny. Le territoire ne compte aucune association exclusivement féminine, mais nombre d'entre elles portent des projets orientés vers les femmes.

Le tissu associatif est particulièrement valorisé à Grigny selon Arsène Zerkal, actuel adjoint au Maire en charge de la vie associative et de l'Economie Sociale et solidaire (ESS) qui décrit les multiples actions mises en œuvre par la municipalité afin de financer les associations locales pour qu'elles puissent se pérenniser sur le territoire et poursuivre leur « *rôle de vitrine* ». Il existe donc une véritable politique associative locale, ce qui contraste avec les baisses de dotations de l'Etat qui touchent massivement le secteur.

Le paysage associatif est quant à lui à l'image de cette politique associative locale et compte de nombreuses associations de quartier que nous pouvons répartir selon la typologie suivante :

- **Culture** : Le site de la ville répertorie en effet, une trentaine d'associations autour de thématiques diverses : promotion des cultures d'origine, activités artistiques (musiques, chants, danses, etc.), actions humanitaires, évènements culturels sur la ville, etc. Parmi les associations culturelles rencontrées La Jeunesse propose des activités autour de la culture khmère. L'association vise également à favoriser l'amitié et les échanges entre le Cambodge et la France et elle à une dimension humanitaire. Elle propose des ateliers de danse traditionnelle cambodgienne pour les jeunes filles ;
- **Éducation / Formation** : Les associations qui travaillent sur la thématique de l'Éducation et de la Formation à Grigny se mobilisent pour accompagner la réussite scolaire et l'épanouissement des jeunes Grignois. On peut citer l'association de soutien AFASE qui s'engage auprès des établissements scolaires et des familles, dans le cadre d'un CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) ;
- **Quartier / Cadre de vie** : Les associations tournées vers le quartier et l'amélioration du cadre de vie, sont également nombreuses sur le territoire (environ une vingtaine répertoriées sur le site de la Ville).

#### 4. Du parvis aux Mamas de Grigny : un processus co-construit

Le quartier de la gare de Grigny, point de départ de notre projet, est l'épicentre de nombreuses problématiques. Plus de 10 000 voyageurs y transitent chaque jour. Dans le quartier, on observe une forte présence de population étrangère, très éloignée des services sociaux. Au-delà de la géographie du site (enclavé et invisible depuis le reste du quartier habité) et des facteurs urbains (un parking en déshérence, la dégradation des espaces collectifs autour de la gare et problèmes d'insalubrité dérivants), on constate autour de la gare une concentration de pratiques informelles (vente de nourriture, de cigarettes) et le regroupement des populations les plus précaires de la ville, parmi lesquelles on retrouve de nombreuses femmes.

Les femmes présentes sur le parvis de la gare à Grigny ne font pas figure d'exception à Grigny ; ailleurs, d'autres femmes vendent individuellement et de manière informelle nourriture et

boissons aux quatre coins. En revanche, c'est bien sur le parvis de la gare que l'on retrouve la plus grande densité de vendeuses, ce qui les rend plus visibles et vulnérables. Cette vulnérabilité et cette fragilité est de fait accentuée par les descentes de police qui sont de plus en plus fréquentes et, selon leurs dires, de plus en plus violentes.

Parallèlement, nous avons aussi recueilli les demandes des habitants et des usagers du RER qui souhaitent le développement de commerces de proximité dans les alentours de la gare ainsi qu'une réappropriation de cet espace, pour éviter les dégradations et l'insécurité.

La pratique du commerce informel en France où tout est normé n'est pas un choix mais une opportunité pour répondre à une situation donnée, d'autant plus qu'elle génère d'importants revenus. On estime la part de l'économie informelle en France à environ 15% du PIB national<sup>3</sup>. Le parallèle souvent fait avec le commerce de rue en Afrique ne nous semble pas pertinent.

Certains sociologues expliquent le recours des immigrés à l'économie informelle par la théorie du double désavantage. Une théorie courante de la littérature sur l'économie ethnique est que les immigrés, désavantagés d'un point de vue économique (discrimination), ont tendance à devenir entrepreneurs ou auto-employés. Cependant, quand ils manquent en outre des ressources essentielles pour devenir entrepreneurs, telles que les qualifications ou la langue, et qu'ils sont donc doublement désavantagés, ils n'ont alors pas d'autre choix que de se tourner vers l'économie informelle (Light, 1979 ; Light et Rosenstein, 1995 ; Light, 2005). Les discussions avec les femmes sur les modalités d'actions et les outils à mettre en place pour sortir de l'économie informelle ont conduit à la création d'une structure autour d'une passion commune : la cuisine. La passion pour la cuisine fut un élément fédérateur : cuisiner est un art qui leur permet de montrer leur savoir-faire, de valoriser leur patrimoine culturel et de devenir actrices de la transformation de leur ville.

En Octobre 2020, les femmes avec l'appui du Grdr ont décidé de créer une association « *Les Mamas de Grigny* » dans le but de donner de la visibilité et de mettre en lumière leur situation. Cette association « *Les Mamas de Grigny* » est créée pour favoriser une dynamique collective afin de vendre de la nourriture de manière légale.

---

<sup>3</sup> : Dossier thématique « *développement économique et emploi pour les quartiers en renouvellement urbain : d'une économie informelle à une économie formelle* ». Directeur de publication : Didier DECOUPIGNY (Agence du développement et de l'urbanisme de la Métropole européenne de Lille. Octobre 2019

Avec l'association, les femmes participent activement à la vie de la cité ce qui assure la sympathie et la reconnaissance des élus locaux et de certains habitants. D'abord avec l'ouverture du Traiteur solidaire (printemps 2021), elles répondent à un besoin social en aidant les personnes qui se trouvent dans la même situation qu'elles (près de 100 repas par semaines produits et livrés pour les ménages précaires via le CCAS).

Elles répondent également à un besoin économique de la ville qui est de se développer en proposant une nouvelle offre de restauration. La dynamique associative est un vecteur de renforcement des compétences et de changement social : « *les Mamas de Grigny* » sont la résultante de cette dynamique. L'engagement associatif a souvent été considéré comme pourvoyeur de compétences et de savoir-faire. S'engager serait une autre façon de développer des savoirs faire, d'acquérir une expérience par l'expérience associative : « *Moi si je participe beaucoup aux activités associatives c'est parce que l'association pour moi c'est la meilleure école. Malgré tout ce que j'ai fait par le passé, au travers de l'association j'apprends toujours des nouvelles choses. Moi, comme je le dis, je recherche cette légitimité* ».

Ce qui nous amène à mettre en perspective engagement dans une structure collective et rapport au savoir, d'autant plus que l'on peut admettre avec J.M. Monteil<sup>4</sup> que le savoir est produit par un sujet dans une relation avec d'autres sujets. L'association est aussi un formidable outil un vecteur d'intégration sociale comme le rappelle Quiminal dans son ouvrage « *Les lois de l'inhospitalité* », qui écrit que « *la vocation des associations de femmes africaines prend sens dans un double mouvement de transformation de l'ordre social national qui assigne les immigrés, et plus particulièrement les femmes, à une certaine place, et de contestation des « équilibres » internes dans les communautés auxquelles elles appartiennent.*

A la recherche de nouvelles formes de citoyenneté au quotidien dans la cité, de nouveaux rapports au sein de la communauté et du foyer, elles occupent un espace social que bornent les interventions des institutions et l'univers domestique des familles africaines<sup>5</sup> Il existe une autre dimension de l'association sur laquelle dans le cadre de la recherche action nous avons interagir avec les femmes en nous appuyant sur d'autres expériences.

---

<sup>4</sup> : *Dynamiques sociales et systèmes de formation*, Paris, éditons. Universitaires, 1985

<sup>5</sup> : Quiminal, Catherine. « IV - Familles immigrées entre deux espaces », Didier Fassin éd., *Les Lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*. La Découverte, 1997, pp. 65-81.

## 5. Les Mamas de Grigny : un processus de la mutualisation des initiatives individuelles

La rencontre d'initiatives individuelles à l'échelle d'un territoire autour d'un objet commun permet, à partir des pratiques individuelles de produire un cadrage théorique qui nourrit ensuite un sentiment d'appartenance et créé du « *commun* ». Le mécanisme de convergence des engagements individuels qui s'est structuré lors des rencontres a abouti à l'émergence d'un collectif de 9 femmes engagées socialement, éthiquement, économiquement et culturellement dans le secteur de la restauration.

Elles ont affiné leur positionnement autour d'enjeux communs à travers les rencontres et accompagnement du Grdr et des partenaires et ont perçu l'importance d'une existence commune, en tant qu'entité, actrices engagées.

Cette entité est à la fois le produit des rencontres mais surtout un des effets induit par le processus de co-construction de savoirs. En effet, le travail de production de connaissance permet pour le groupe d'aller plus loin dans l'identification des axes de travail communs, du positionnement, des motivations et des compétences à mutualiser. A l'inverse la simple juxtaposition de temps d'échange et de partage de ressources entre des individus n'aurait pas permis de créer les conditions structurantes permettant de produire de l'engagement commun. Le travail de recherche-action a donc permis de consolider immédiatement le collectif en lui donnant une existence « *publique* », renforçant le sentiment d'appartenance, les « *communs* » et les motifs d'engagement. Il a produit de la « *capacité d'agir* ».

Les initiatives individuelles qui se sont réunies autour d'enjeux communs ont pu confronter immédiatement leur positionnement en tant qu'entité à travers les partenariats, une communication structurée. Par son accompagnement le Grdr a facilité la consolidation et l'agrégation de forces isolées trop faibles économiquement.

Dans des secteurs économiques extrêmement concurrentiels, l'accumulation d'initiatives individuelles engagées peuvent difficilement exister économiquement (elles n'apportent pas assez de conditions pour assurer une rentabilité économique). L'approche du Grdr, des femmes et de la Mairie, permettant l'émergence « *d'engagements mutualisés* » entend répondre et contribuer à renforcer des activités économiques isolées, pour contribuer à lutter contre une tendance à la reproduction d'économies de subsistance individualisées qui ne permettent pas aux gens de s'en sortir. Ce mécanisme d'articulation Recherche « *inductive* » / Production de

collectifs, a facilité l'émergence d'une structure collective consistante : « *les Mamas de Grigny* » qui ont les moyens d'exister socialement, culturellement et économiquement dans leur environnement sectoriel. Les femmes, à travers leur structure, produisent des espaces de fabrication d'une citoyenneté active.

Rappelons que cette recherche-action a été mise en place dans le but de produire de la connaissance et des outils qui pourraient être valorisés par d'autres publics similaires dans d'autres territoires, pour favoriser des changements des acteurs et améliorer la situation des femmes.

Cette action qui a commencé sur le parvis de la gare a impulsé une dynamique autour d'un projet collectif qui a favorisé une interaction entre les différents intervenants sur le territoire. Nous avons pu dès le démarrage de l'action réunir les représentants des collectivités territoriales, les représentants des services déconcentrés, la société civile, des chercheurs, ainsi que notre principal partenaire la Fondation Paris Habitat, ainsi que les femmes.

Cette démarche corrobore l'approche proposée par Guy LE BOTERF quand il écrit : « *La recherche-action est un processus dans lequel les acteurs sociaux ne sont plus considérés comme de simples objets passifs d'investigation, deviennent de plus en plus des sujets conduisant une recherche avec la collaboration de chercheurs professionnels. Ce sont donc les groupes sociaux concernés qui vont identifier les problèmes qu'ils veulent étudier, en réaliser une analyse critique et rechercher les solutions correspondantes* ».

Cette notion de co-construction des activités avec les femmes et de partage d'information avec les acteurs du territoire ont été des fils conducteurs dans notre pratique et notre approche méthodologique. Pour affiner notre diagnostic auprès des femmes, nous avons effectué des entretiens centrés sur les projets et trajectoires migratoires. L'analyse qualitative des histoires de parcours de ces femmes permet de comprendre comment elles sont arrivées à Grigny, les difficultés rencontrées dans les pays de transit et la signification d'une action collective à travers une association qui valorise leur savoir-faire et renforce l'estime de soi.

Nous avons complété notre étude par des entretiens en direction des acteurs de la ville appartenant à deux champs distincts : les acteurs institutionnels et les responsables de structures telles que la Maison de quartier des Tuileries (quartier de Grigny 2), le centre social Nelson Mandela (quartier La Grande Borne) et la Maison des associations (structure municipale dédiée au secteur associatif).

Nous avons privilégié des entretiens longs afin de restituer le plus fidèlement possible les trajectoires des jeunes femmes rencontrées. Les entretiens semi-directifs ont été privilégiés lors des rencontres avec les différents acteurs municipaux. Ces entretiens ont pu de mieux appréhender les caractéristiques des acteurs du territoire et de développer des partenariats et de renforcer cette dynamique pluri-acteurs qui est au cœur de notre projet.

Cette forte mobilisation des acteurs a permis de créer les conditions pour la mise en place de façon expérimentale d'un traiteur solidaire (printemps 2021) qui est un espace de transition pour l'ouverture du restaurant solidaire (ouverture prévue au premier semestre 2023). Cette période de transition permet de familiariser les femmes avec l'organisation et la gestion d'une cuisine collective, de se professionnaliser, et gagner en visibilité.

A travers la recherche-action, des partenariats clefs pour le fonctionnement de l'activité ont été noués et ont contribué à l'émergence du dispositif.

Le **CCAS Grigny** qui a mis à disposition une Chargée de mission de la lutte contre la précarité alimentaire du CCAS. Elle assure le lien avec les orienteurs (associations caritatives, travailleurs sociaux et Grdr) pour le recensement des familles et l'évaluation de leurs besoins, la prévision bihebdomadaire des repas, l'appel des familles inscrites en amont pour leur demander de venir chercher les repas 2 fois par semaine, la mise en sachet des barquettes en fonction de la composition familiale et la distribution bihebdomadaire directement aux familles (temps de mise à disposition 1 journée par semaine), la participation à des réunions mensuelles et semestrielles, la centralisation des orientations pour les repas et l'orientations des bénéficiaires. Le partenariat est très rapproché et constructif, permettant une réelle collaboration inter-acteurs.

**L'épicerie sociale de Grigny** qui partage des locaux, met à disposition de la cuisine et des denrées alimentaires. De plus, la responsable du pôle vie quotidienne du CCAS assure le recueil des commandes, les achats, la réception, la préparation bihebdomadaire et participe aux réunions mensuelles; la gestionnaire de l'épicerie sociale du CCAS, quant à elle, s'occupe de la gestion des difficultés et participe aux réunions. Le partenariat est très constructif, malgré quelques difficultés sporadiques liées au partage des locaux, inadapté à un fonctionnement et une cohabitation à long-terme.

**Le Centre social Pablo Picasso de Grigny** met à disposition des locaux pour les formations et partage des informations relatives à des actions qui pourraient intéresser les femmes engagées

dans le projet. Le partenariat est très constructif et facilite la mise en place d'un accompagnement individuel multidimensionnel ainsi qu'un travail en réseau et la mise en relation de divers acteurs locaux.

**La Ferme Saint Lazare** : mise en place d'ateliers dans les locaux de la ferme autour de l'alimentation et organisation d'un partenariat pour récupérer les produits abimés. Le partenariat est constructif et participatif, il ouvre sur des perspectives intéressantes.

**L'Association Réveil** : mise en place de formations en gestion administrative et comptabilité. L'association accompagne aussi dans l'autonomisation des femmes. Le partenariat est très sécurisant et enrichissant, il fournit à l'association un soutien important sur des questions techniques comme la facturation ou les statuts économiques qui permettent une meilleure prise de décision et une montée en compétence des différents acteurs.

**Les Associations caritatives du territoire** (Secours Catholique, Resto du cœur, Secours Populaire, etc.) : orientation des familles, accompagnement social et accès aux droits, groupe d'échange sur les difficultés rencontrées pour chercher des solutions communes et mutualiser les connaissances. Le partenariat est très constructif, permettant un accompagnement global et coordonné.

**La Direction de l'aménagement urbain de Grigny** : soutien financier et politique aux actions menées et aide à la pérennisation du projet à travers la recherche d'un local pouvant faire office de restaurant associatif et solidaire sur la commune. Le partenariat est très rapproché et constructif, et joue un rôle majeur dans le développement du projet.

Ces partenariats ont des incidences sur l'implication des femmes dans le projet et sur leur positionnement. Dans le cadre de la recherche où la question de l'autonomisation des femmes est importante, il était essentiel d'articuler le développement du projet avec le renforcement des compétences des femmes et leur visibilité dans l'espace public.

## 6. Les impacts de la recherche-action sur le développement des capacités des femmes

Des formations ont été mises en place depuis le début de la recherche-action en Décembre 2020 avec la collaboration du centre Pablo Picasso, ce qui a permis d'inscrire les femmes à chaque formation ou atelier disponible. Les principales actions du Centre Pablo Picasso étaient centrées sur les cours de français, les permanences sociales et juridiques, les ateliers de couture, les groupes de parole et de l'aide aux devoirs. Cette participation des femmes à des activités de formations et d'échanges avec d'autres publics a été bénéfique pour elles. Outre d'acquérir des compétences, elles ont pu échanger sur leurs projets et découvrir d'autres acteurs du territoire femmes, hommes, jeunes qui se forment pour apporter des réponses à leur situation personnelle.

Cependant, on était confronté aussi au nombre de places disponibles et il n'était pas souhaitable que l'association des *Mamas de Grigny* qui bénéficiait déjà d'un accompagnement et d'un partenariat multi-acteurs accapare les actions de formation du Centre.

De ce fait, après échanges avec les femmes et le Comité de pilotage du projet, il fut acté de proposer des formations plus ciblées et poussées aux *Mamas de Grigny*. La question était comment faire fonctionner le traiteur social avec une mobilisation forte des femmes qui étaient aussi confrontées aux problèmes administratifs et financiers.

D'ailleurs certaines d'entre elles continuaient de temps en temps à aller vendre sur le parvis car le « *traiteur social* », bien qu'apportant des rémunérations, contribuait d'abord à lever les freins périphériques et à changer le regard sur le rôle et la place des femmes dans l'espace publique. Comme, il a été souligné, précédemment, bon nombre de femmes ne maîtrisent pas ou peu le français. Il devenait indispensable pour gérer le traiteur que les femmes puissent communiquer avec les différents acteurs qui entourent le projet : bénéficiaires, élus, partenaires. Il a été décidé d'un commun accord avec les femmes de mettre en place des cours de français, et de cibler d'autres besoins prioritaires pour le bon fonctionnement de l'association (informatique, communication / marketing, comptabilité, diversification culinaire). Cette professionnalisation a notamment pu être mise en place grâce à la mobilisation du Mécénat de compétence avec la Fondation Paris Habitat.

- ***Les cours d'informatique***

Toutes les femmes sans exception ne savent pas utiliser les outils informatiques. Elles n'ont jamais eu accès à un ordinateur et n'en possèdent pas chez elles. On assiste à une vraie « *fracture numérique* » puisque ces outils deviennent indispensables avec la dématérialisation de toutes les démarches administratives : règlement des impôts, demande de rendez-vous à la préfecture, demande d'aides sociales à la CAF, etc. Le constat est simple : la plupart des personnes qui viennent au centre Pablo Picasso viennent pour prendre des cours de français ou d'informatique pour être autonome dans leurs démarches administratives.

- ***Les cours de communication et de marketing***

Les cours de communication ont commencé au mois de Juin. Tous les mardis matin, une salariée de Paris Habitat vient donner des cours de communication et de marketing aux femmes de l'association de manière bénévole. Les cours de communication sont des cours de « *Présentation* » pour l'association et le restaurant : apprendre à présenter l'association et les actions que les femmes mettent en place et savoir adapter son discours face aux différents acteurs (bénéficiaires, élus de la mairie, partenaires). Les cours de marketing concernent plus l'aspect digital et sont en lien avec les cours d'informatique : se faire connaître et travailler l'image de l'association et du restaurant sur les réseaux. En cela, les femmes ont travaillé un logo, une carte de visite, et commencent à se mettre sur les réseaux sociaux (Instagram et TikTok) pour faire connaître le projet.

- ***Les ateliers de cuisine***

Il a également été mis en place des ateliers de cuisine pour élargir leur connaissance culinaire et leur faire découvrir d'autres cuisines, des chefs cuisiniers sont mobilisés pour les accompagner dans cet apprentissage et dans la découverte d'autres saveurs et type de cuisine.

Par ailleurs, sur la phase la plus récente en termes de professionnalisation (depuis le printemps 2022), deux axes stratégiques ont été identifiées afin de stabiliser l'activité.

D'un côté, la nécessité pour les femmes d'être confrontées à un encadrant technique, chef cuisinier. Les Mamas de Grigny ont ainsi mobilisé depuis avril 2022, via un partenariat avec l'Association Sawa, un chef qui est présent deux ½ journées par semaine pour les accompagner dans la structuration technique et la dimension « métier ».

De l'autre, l'importance de renforcer et d'affiner le projet associatif et les capacités en terme de gestion d'une association. Ainsi 3 femmes du groupe ont démarré un accompagnement en mars 2022 auprès du dispositif Emergence mis en place par France Active Seine et Marne Essonne (DLA). Cet accompagnement a été développé avec l'appui de l'équipe du Grdr pour permettre l'adaptation du dispositif à la configuration de l'Association à Grigny et à la dimension informelle de leur activité. Le cycle s'est clôturé en novembre 2022.

Toutes ces actions de formations ont permis de renforcer les capacités de résilience et d'intervention des femmes. Ces dernières ont été par ailleurs été reçues par la Ministre de la ville et ont pu parler de leur projet. Cette rencontre est notamment à l'origine du partenariat avec le Ministère dans le cadre de l'Appel à projet « *Gilets Roses* ». En effet, les « *Mamas de Grigny* » ont bénéficié d'un appui financier à travers ce dispositif sur l'année 2022, mobilisé notamment pour disposer de l'encadrement technique avec l'Association Sawa.

Les différentes réunions d'échanges, les formations, le partenariat, les liens avec les acteurs institutionnels, toutes ces rencontres ont ouvert des perspectives tant dans le soutien économique que dans la la valorisation des actions des femmes. Et ces dernières ont montré leur capacité à dialoguer avec des acteurs politiques.

Ne perdons de vue l'impact que cette situation peut avoir dans l'imaginaire des femmes et de leurs représentations et leur estime de soi. Pourchassées par la police à cause de leurs activités informelles sur le parvis, elles sont devenues grâce à leur organisation des interlocutrices des pouvoirs publics. Aujourd'hui, on ne peut pas parler de revenus et de moyens financiers suffisants, mais de compléments de revenus. On ne peut non plus dire que c'est une solution viable dans la mesure où les femmes continuent régulièrement de vendre les brochettes sur le parvis. Mais il s'agit d'une étape considérable en termes de remobilisation sociale, d'estime de soi et de capacité d'agir.

Concernant la dimension économique de l'Association, rappelons qu'un un des objectifs du traiteur solidaire est de développer un dispositif d'accompagnement vers l'emploi à travers une activité formelle génératrice de revenus inscrite au sein d'une économie sociale, solidaire et

collaborative. C'est dans ce sens que nous travaillons notamment avec l'association RéVEIL (Réseau de Valorisation Économique d'Initiatives Locales) qui accompagne des initiatives socio-économiques et entrepreneuriales et de porteurs de projets de création (associations, entreprises) pour trouver un modèle économique viable. Cette recherche-action contribue de manière significative à la modélisation d'une offre d'accompagnement des filières informelles.

## **7. Les Mamas de Grigny : une visibilité et une reconnaissance sociale et politique**

L'objectif à travers la mise en place d'un restaurant solidaire était de développer un dispositif d'accompagnement qui permette aux femmes de valoriser leur savoir-faire, d'acquérir de nouvelles compétences dans le domaine de la cuisine, de la gestion d'un projet et du partenariat. Le passage d'un commerce informel à une activité collective génératrice de revenus inscrite au sein d'une économie sociale, solidaire et collaborative n'est pas une chose aisée pour des personnes en situation de précarité.

A travers cette recherche-action, les femmes ont pris conscience des enjeux sur l'évolution du projet du restaurant solidaire et de son impact sur leurs attentes financières. Le traiteur solidaire reste juste un supplément de revenus. Cependant, elles ont aussi pris conscience de leur force et de leurs compétences qui pourraient les servir dans d'autres domaines. L'association « *les Mamas de Grigny* » est devenue aujourd'hui un exemple en terme de démarche pour de nombreuses collectivités (Corbeil Essonne, Sevrans, Grand Roissy) qui sollicitent le Grdr et l'association pour échanger sur l'expérimentation menée à Grigny. Les « *Mamas* » donnent une image positive à la commune de Grigny comme le montrent la participation de l'association aux différentes manifestations. Elles ont été sollicitées pour répondre à des commandes de différents types d'acteurs (Universités d'été au Ministère de la ville, Evènements Quartiers d'été des associations et acteurs de proximité des QPV, Temps forts de l'EPTI Grand Paris Sud au Domaine de la grange prévôté, Fête de l'Humanité à Bretigny sur Orge, évènement de solidarité internationale à l'Hôtel de ville de Paris organisé par le CEFOM et le FIDA).

Le dernier événement marquant est le repas organisé en Novembre par la mairie de Grigny dans le cadre d'une rencontre réunissant le maire de Grigny Philippe Rio, le député de l'Essonne

Antoine Léaument et le député François Ruffin aux côtés de différents acteurs de Grigny et du département de l'Essonne.

Cette reconnaissance du processus enclenché par la Recherche-action qui a abouti à la création de l'association et du traiteur solidaire a été relayé par différents médias comme le Parisien qui parle « *De la vente à la sauvette à la cuisine solidaire : à Grigny, les Mamas sortent de l'ombre* », quand l'Humanité met en avant la visibilité des femmes en intitulant son article : « *Les Mamas sortent enfin de l'ombre* ». Le magazine Promotion 9, Société évoque aussi l'action positive des femmes de Grigny à travers le traiteur solidaire. Des émissions radio et télé s'invitent aussi à Grigny, France Culture notamment à travers son émission « *Les pieds sur terre* », qui présente le portrait d'une des femmes de l'association.

Cette médiatisation a des effets positifs, et il élargi le champ des possibles des femmes à travers l'association. Elle a engendré aussi une demande des acteurs pour le partage de cette expérience. On peut notamment mentionner la capitalisation sur le portail Resolis intitulée « [Les mamas de Grigny, de l'économie informelle à la solidarité alimentaire](#) »

Et surtout l'implication étroite du Grdr dans de nombreux travaux du Réseau des territoires de l'économie solidaire (RTES), Présentation du Grdr lors de la conférence [PRATIQUES CULINAIRES INFORMELLES - RETOURS D'EXPÉRIENCES DE FORMALISATION - RTES](#), production de la [Fiche technique "Dénichés pour vous"](#) et restitution du projet du Grdr à Grigny lors de la dernière réunion du Groupe de travail « Economie informelle » du RTES en décembre 2022.

La recherche-action, ainsi que les retombées en terme de couverture médiatique, d'intérêt des acteurs nationaux de l'ESS, des collectivités territoriales et des pouvoirs publics nous a permis de tirer des enseignements et d'élaborer une démarche méthodologique pour le passage d'une économie informelle à des activités génératrice de revenus. Cette modélisation est le fruit de la dimension « formative » de notre recherche-action.

- ***Une recherche-action formative***

Le projet est un indicateur pertinent de l'action individuelle et collective, des dynamiques d'insertion et de développement personnel. Citons également l'étude sur l'engagement des

jeunes dans les associations<sup>6</sup> où l'approche par récits de vie a permis de mesurer le lien entre projet individuel et engagement.

Accompagner des migrants dans leur projet d'entreprise, c'est se mettre dans une posture de recherche-action. En effet l'accompagné est impliqué dans une action de recherche puisqu'il s'agit pour lui de produire ses conditions futures d'existence professionnelles et l'accompagnant est lui-même dans un échange constructif constant.

En outre, accompagner les migrants dans leur projet d'insertion économique et sociale contribue à la production de savoirs<sup>7</sup> et savoir-faire entrepreneuriaux inédits, sans oublier la production de pédagogies de l'accompagnement adaptées à ces publics. Nous avons bien ici une coopération entre des acteurs en recherche d'insertion dans divers secteurs de la vie économique, secteurs eux-mêmes en lien avec l'expérience de vie des « porteurs de projet » et des intervenants qui catalysent cette recherche. Un tel dispositif permet aux entrepreneurs en formation d'analyser les différentes situations et de vérifier l'adéquation de leur projet avec leurs ressources et l'état du marché.

## **8. Processus d'accompagnement de l'informel au formel : vers une ébauche de modélisation**

- ***Cadre de la modélisation***

Accompagner, avec des solutions adaptées, l'économie informelle dans les quartiers de la Politique de la ville afin de favoriser l'inclusion et la dynamique économique des territoires est un enjeu majeur qui s'inscrit dans la Loi de programmation de la ville et de la cohésion urbaine (Loi Lamy) promulguée en 2014. L'objectif de développement économique tel qu'ainsi défini par cette loi se traduit en partie donc par de l'accompagnement à la création d'entreprises. Les structures d'accompagnement deviennent alors des partenaires privilégiés des services de la Politique de la ville. Dès lors, se pose la question de la présence de nombreuses activités économiques sur les territoires, bien que non déclarée. En effet, on estime la part de l'économie informelle en France à environ 15% du PIB national (Dossier thématique «

---

<sup>6</sup> : GRDR : *Etude sur l'engagement associatif des jeunes issus de l'immigration*, 2014

<sup>7</sup> : Cf. la notion de *culture d'insertion* in : « Médiatrices culturelles, un projet de formation par la recherche-action », Revue *PEPS*, n° 1994, p. 38

développement économique et emploi pour les quartiers en renouvellement urbain : d'une économie informelle à une économie formelle ». Directeur de publication : Didier DECOUIGNY (Agence du développement et de l'urbanisme de la Métropole européenne de Lille. Octobre 2019). L'économie informelle est une économie réelle, notamment dans les quartiers prioritaires, elle génère des revenus, crée de l'économie localement, permet le développement de compétences, et on se doit de prendre en compte cette réalité et avoir l'ambition de créer des mécanismes transitionnels pour amener ces entrepreneurs à s'inscrire dans des circuits d'insertion formalisés. Les femmes en situation de précarité confrontées à des freins périphériques développent souvent des stratégies de contournement dans leurs parcours d'insertion. Elles s'appuient sur leurs compétences pour générer des ressources financières complémentaires et améliorer leurs conditions de vie. La capitalisation de notre accompagnement montre qu'il est possible, avec une forte implication des femmes dans le projet, de créer les conditions favorables d'un passage d'activités informelles à des activités plus formalisées qui valorisent les femmes et élargissent leur champ des possibles. Notre vision et notre démarche s'alimentent du retour-d'expérience des actions du GRDR des dix dernières années sur les filières du culinaire, du textile, des cosmétiques. Cependant l'approche présentée ici est le fruit principalement de la recherche-action conduite avec les « Mamas de Grigny » et les partenaires associatifs et institutionnels qui furent des parties prenantes du projet. Elle découle des pratiques empiriques à travers l'accompagnement et les observations des projets de restauration informelle mis en œuvre par Grdr, Les Mamas de Grigny en partenariat avec l'association RÉVEIL (Cuisine Plurielle, SunuCoop). Il s'agit de tester la possibilité d'en généraliser la démarche, les hypothèses et les résultats pour permettre à d'autres publics de s'en approprier pour répondre aux problématiques du commerce informel très développé parmi les populations en situation de précarité. Cette modélisation heuristique et pragmatique ne doit pas occulter la complexité de la problématique du commerce informel des femmes, notamment de ses dimensions sociales et économiques. En effet, nous avons observé que le processus du passage de l'informel à une formalisation de l'activité peut générer des conflits, des dysfonctionnements et des interrogations sur sa plus-value pour le public visé.

- ***Les points de vigilance***

Lors des ateliers d'échanges sur le retour d'expériences des structures ayant travaillé sur la formalisation des activités de personnes en situation de précarité, il a été souligné de ne pas

perdre de vue trois points de vigilance ont été soulignés comme étant importants dans le processus de l’informel à la formalisation d’activités génératrices de de revenus.

#### A. La perte de revenus

L’activité informelle génère des revenus sans avoir à penser aux charges, qu’elles soient sous forme de cotisations sociales et salariales, impôts. Il n’est pas toujours aisé de convaincre des personnes éloignées de l’emploi formel à s’engager dans un monde d’organisation où ils peuvent gagner moins qu’avant, car le revenu perçu devient imposable. Lors de ce focus group “Modèle Economique et Juridique: passer de l’informel vers le formel”, certaines associations ont rappelé avoir été confrontées à des bénéficiaires qui ne comprenaient pas pourquoi on leur prélevait des cotisations. De ce fait, certains bénéficiaires ont dû mal à rester impliquer, 80% de l’effectif se retirant au cours du processus de formalisations des activités. L’impact de la perception de gains financiers immédiats doit être intégré dans la réflexion globale, en liant avec les caractéristiques du public et la nature des activités. L’un des enjeux le plus important dans le processus de formalisation des activités des femmes notamment dans le domaine des ventes de produits alimentaires reste à l’adhésion au processus du passage de projets individuels à une mutualisation de projets collectifs dont la plus-value ne peut se réduire uniquement aux considérations financières.

#### B. Le passage d’individuel au collectif

La réussite de cette étape est importante, car il s’agit de faire évoluer une activité individuelle correspond aux besoins de la personne dans une perspective collective avec des contraintes. Ce passage doit être expliqué et partagé, pour permettre au bénéficiaire d’être un acteur actif d’un projet qui contribuer à résoudre les freins périphériques comme l’apprentissage de la langue, la garde d’enfants, les situations administratives. Les échanges avec les partenaires ayant accompagné des personnes en situation de précarité vers une formalisation des activités indique qu’il n’y pas une organisation type qui pourrait assurer la viabilité économique sur le long terme de l’association. Cependant il est essentiel dès le départ de discuter avec les personnes engagées dans le processus de formalisation que toutes ne pourraient pas être des

salariées en temps de la structure. C'est pourquoi il est essentiel de renforcer leurs compétences et capacités pour leur permettre de trouver d'autres alternatives tout en restant impliquées dans l'association

### C. Une bienveillance / infantilisation

Lorsque la structure accompagnatrice est directive et ne fait pas assez confiance aux bénéficiaires, cela risque de se traduire par une plus faible autonomisation des bénéficiaires-acteurs. Souvent animées de bonnes intentions certaines structures ont tendance à être omniprésentes et oublier que la viabilité du processus de formalisation dépend des personnes concernées.

#### • ***La démarche méthodologique***

Une offre d'accompagnement d'activités informelles dans les QPV (dispositif d'inclusion formelle) favorisant la transition vers l'économie formelle" doit respecter les étapes suivantes : se déroule selon les étapes suivantes :

#### A. L'identification et le diagnostic des besoins

Une première phase consiste à identifier les publics, leurs caractéristiques, leurs besoins, à connaître et comprendre l'écosystème politique, économique du territoire où se déroulera le projet. L'enjeu est de passer des projets individuels à une mutualisation de savoir-faire, de développer des complémentarités, de partager des objectifs communs conduisant à l'émergence d'un projet collectif. Si une structure juridique préexiste (type association, collectif, etc.), nous pouvons nous appuyer dessus, sinon, nous encourageons le groupe à créer cette structure juridique.

Cette première phase de diagnostic est importante car au-delà de recueillir les attentes et les besoins, elle permet de revenir sur les enjeux du projet, sa finalité. Cette phase transitoire du

passage de l'individuel au collectif est importante, il est essentiel de lui consacrer du temps et de ne pas la négliger.

#### B. L'appui politique Démarche multi acteurs / Gouvernance territoriale

Notre outil a été construit de manière empirique sur la base de la co-construction et de la complémentarité entre les acteurs du territoire. Le déploiement suit cette logique. Sur chaque territoire, le projet associe à minima 4 parties prenantes : la collectivité territoriale (élus et services), un collectif de bénéficiaires (constitué en association ou fonctionnant informellement), une structure intermédiaire de facturation (Association RÉVEIL) et le Grdr. L'outil de transition retenu "Le restaurant ou traiteur solidaire" sera géré par une gouvernance dédiée et autonome. Pour que la dynamique puisse s'amorcer, il y a une nécessité à disposer d'un engagement politique de la collectivité territoriale, afin de disposer des leviers, des marges de manœuvres, des moyens matériels (salles, équipements, etc.). Cette mobilisation des acteurs permet de partager l'information et d'associer des partenaires clefs du secteur, économique et associatif. Il permet aussi, de discuter de la pertinence de l'activité et de sa viabilité.

#### C. Les Conditionnalités

- **Le client** : Le Client test dès le lancement de l'activité. Dans le cas de Grigny, la ville s'est engagée dans ce sens avec un nombre régulier de commandes de plats pour les événements de la ville, puis pour des bénéficiaires précaires via le CCAS.
- **Le lieu de production** : Il est nécessaire de disposer d'un lieu de production conforme à l'exercice de l'activité (laboratoire).
- **L'outil de facturation** : La structure formelle de facturation. Dans le cas des femmes de Grigny, le projet a été porté juridiquement par l'association RÉVEIL pour la facturation, le temps d'évoluer vers la création de l'association Les Mamas de Grigny.
- **Le temps** : La durée est la quatrième condition de réussite du modèle. Elle exige un temps long (2 à 3 ans) pour cerner les conditions de viabilité d'un modèle économique, stabiliser un cadre juridico-économique et former à la professionnalisation.

- **Le maillage partenarial et la mise en réseau** : Les expertises disponibles à l'échelle du territoire doivent être mobilisées afin de disposer des ressources pour lever les freins périphériques, et apporter un appui technique sur les « compétences métiers »

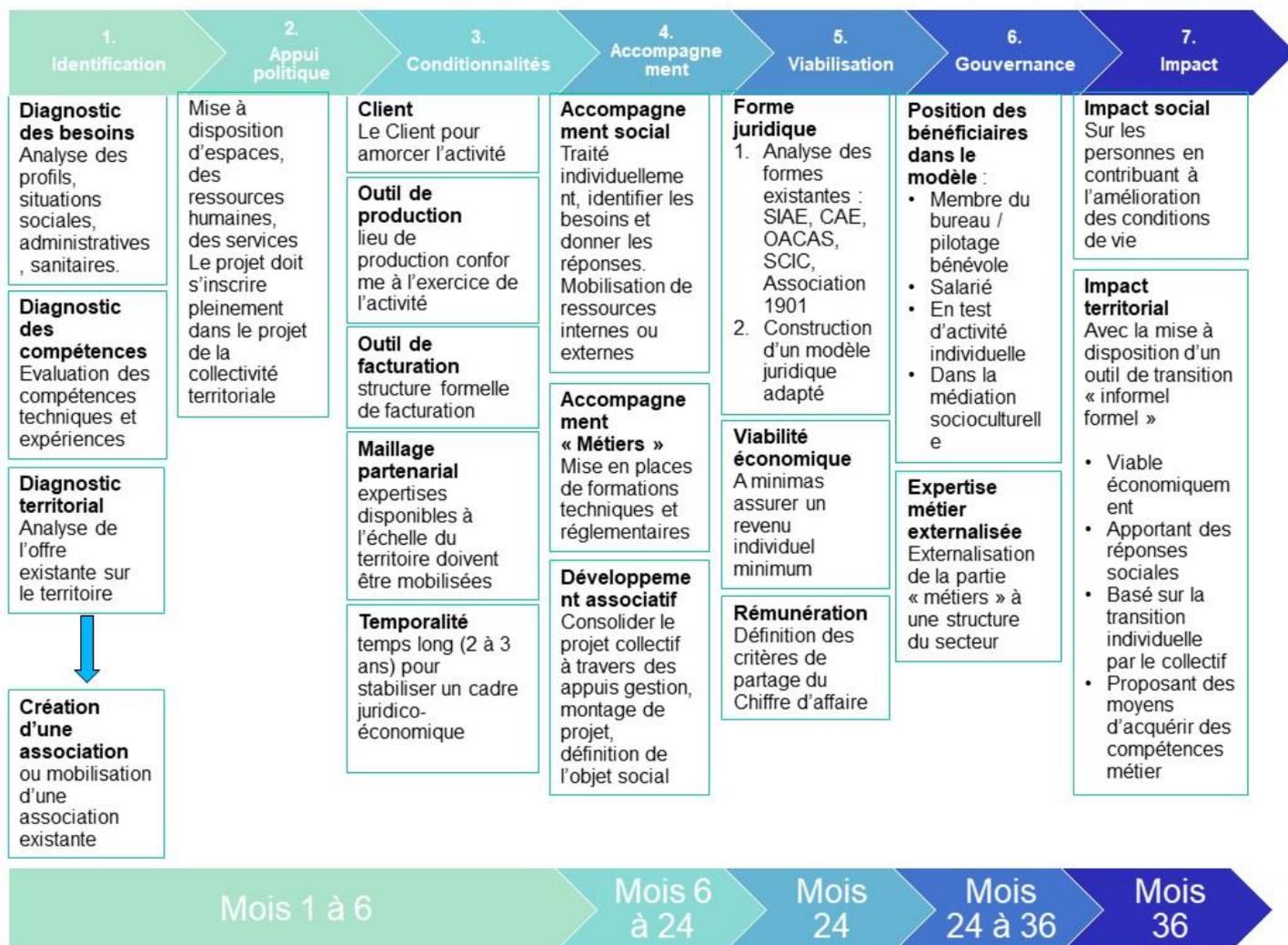
D. L'accompagnement à trois composantes :

- **L'accompagnement technique « métier »** : Identification des besoins en termes de compétence technique, de formations nécessaires pour mieux outiller et autonomiser les femmes.
- **L'accompagnement social** : Traité individuellement, il vise à identifier les besoins, et travailler sur la situation sociale de la personne (santé, logement, parentalité, situation administrative, maîtrise de la langue, du numérique, accès aux droits sociaux, etc.), soit en s'appuyant sur les ressources internes, soit en mobilisant des partenaires du territoire.
- **Le développement associatif** : Composés d'individus ayant leurs propres trajectoires, projets, aspirations, il est indispensable de consolider le projet collectif à travers des appuis sur le montage de projets, la réponse aux appels à projets, la gestion administrative et financière, etc.).

E. L'impact social sur les personnes et sur le territoire

- **Sur les personnes** : L'objectif de la méthode n'est pas obligatoirement de passer d'une activité informelle à une entreprise formelle, mais plutôt d'accompagner l'activité informelle, de contribuer à la développer, afin de permettre la formalisation (ou l'amélioration) des conditions de vie des personnes accompagnées (soit via l'activité elle-même, soit via d'autres dimensions sociales).
- **Sur le territoire** : L'outil de production devient un outil de « transition » à disposition de la collectivité. Tout en continuant la recherche de rentabilité économique, l'espace pourra servir à la fois de laboratoire de production pour d'autres acteurs du territoire dans une démarche de test d'activité et du modèle économique.

Le schéma ci-dessous donne une vision globale de la démarche à adapter aux réalités territoriales, aux caractéristiques du public et de ses besoins.



Il est important de noter ici le caractère dynamique et itératif du modèle. En effet, le processus d'accompagnement mis en place à Grigny a permis de stabiliser et de valider de manière approfondie les 4 premières étapes du processus. Les étapes concernant la viabilisation et la forme juridique (étape 5), le mode de gouvernance (étape 6), et les outils de mesure d'impact (étape 7) nécessitent plus de recul et de confrontation de nos hypothèses. Les duplications du modèle actuellement en cours à Sevrans, Corbeil-Essonnes, et Massy permettront de confronter le modèle à d'autres contextes, d'autres enjeux territoriaux, d'autres profils et situation socio-économiques des bénéficiaires, afin de proposer un développement plus approfondi des 3 dernières étapes du modèle. Ce modèle sera donc amené à être approfondi et renforcé dans les mois à venir.

## Conclusion

Cette recherche-action a permis de donner de la visibilité sur le plan social et politique à un groupe de femmes en situation de précarité et de marginalisation. Ce groupe hétérogène aux trajectoires variées et difficiles, parsemées de violences physiques et psychologiques a su rebondir, se reconstruire à travers un projet collectif.

Son impact sur le plan social et du vivre ensemble à Grigny est probant comme l'indiquent le nombre de personnes se rendant à au restaurant solidaire et qui contacte l'association des *Mamas de Grigny* pour comprendre comment elles ont procédé pour faire aboutir leur projet. L'association remplit aussi un maillon de la chaîne de solidarité mise en place par la mairie.

L'appui précieux de la Mairie a permis aux *Mamas* de s'installer dans la cuisine de l'épicerie solidaire l'Intermède deux fois par semaine (les lundis et les jeudis), afin de cuisiner 30 repas environ chaque jour de cuisine. Ces commandes mensuelles, effectuées par le CCAS de la mairie qui agit dans le cadre des plans de lutte contre la précarité alimentaire à Grigny ont permis à des bénéficiaires sélectionnés spécifiquement en raison de leur situation difficile et précaire, à profiter de repas chauds. La recherche-action a impulsé une dynamique pluri-acteurs de différents acteurs pour traiter les problèmes périphériques (langues, papiers, logements) qui peuvent inhiber les initiatives des femmes en faveur de leur insertion sociale et économique.

La recherche-action a également posé les fondements pour l'émergence d'initiatives citoyennes mutualisées au niveau du territoire. L'identification de besoins communs, des motivations et des caractéristiques socio-économiques, la volonté politique des acteurs associatifs et institutionnels ont créé les conditions propices à la mutualisation et à la mise en œuvre de pratiques collectives. En effet, le processus enclenché à travers l'accompagnement et la formation a permis au groupe de mieux construire son projet, son positionnement d'un point de vue économique et citoyen, et de se définir comme acteur du territoire.

Dans ce processus, la dimension d'engagement et le collectif sont renforcés par le projet, créant un cercle vertueux de renforcement conjoint des acteurs engagés. Ce mécanisme de production de connaissance et de renforcement de capacités peut ensuite être décliné dans différents secteurs d'activités comme le textile, les cosmétiques, la mécanique, l'agriculture, etc. Il favorise l'employabilité des femmes et contribue à réduire les discriminations et représentations négatives envers elles. Cette recherche-action ne fait que redonner poids à une observation ancienne, « l'effet pygmalion » (ROSENTHAL, JACOBSON, 1968) qui souligne que, selon le regard qu'on porte, on a une attente et on induit un effet en termes de réussite ou d'échec.

## Bibliographie

- Ba, Abdoul Hameth 2015, « *Femmes africaines immigrées responsables d'association face aux enjeux de citoyenneté et de développement* », Espace populations sociétés [En ligne], 2014/2-3
- BACQUE Marie-Hélène, MECHMACHE Mohamed, Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, Pour une réforme radicale de la politique de la ville, Rapport au Ministre Délégué à la ville, juillet 2013
- DUBEDOUT Hubert, Ensemble, refaire la ville. Rapport au premier ministre du président de la commission nationale pour le développement social des quartiers, Paris : Documentation Française, Collection des rapports officiels, 01/1983
- Quiminal, Catherine. 1997, « IV - *Familles immigrées entre deux espaces* », Didier Fassin éd., *Les Lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*. La Découverte
- Sabah, Chaïb, 2006 « *Femmes immigrées & emploi : le bas de l'échelle pour propriété ?* », Cours-Salies P. éd., *Le bas de l'échelle. La construction sociale des situations subalternes*. Érès, - Contrat de Ville de cohésion sociale et urbaine 2014-2020 Ville de Grigny et Viry-Châtillon
- Préfet de la Région Île-de-France - Plan d'insertion pour les jeunes des quartiers prioritaires d'Île-de-France
- Conseil de l'Europe : « Les migrations sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes: donner aux femmes les moyens d'être des actrices essentielles de l'intégration ». Assemblée parlementaire. Résolution 2244 (2018)
- Rapport Ministère des droits des femmes « L'égalité pour les femmes migrantes » Olivier Noblecourt (20 février 2014)
- Rapport annuel 2019 de l'Observatoire National de la Politique de la Ville – ONPV : « Bien vivre dans les quartiers prioritaires ». Coordination : Helga Mondesir et Noémie Oswald, Sous la responsabilité de : Brigitte Baccaïni - CGET et Sylviane Le Guyader - ANCT (2019)
- *LOI n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine*, l'article un Disponible en ligne [ICI](#)
- *LOI n° 2014-856 du 31/07/2014 relative à l'économie sociale et solidaire*, Disponible [ICI](#)
- Gouverner l'économie informelle dans les quartiers de la Politique de la ville : quelle capacité d'action de la puissance publique. Etude du cas de Marseille. Amélie POLLET